

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû

BUREAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance

SAUMUR, 28 JANVIER

## Le nouveau Ministère

MM.

**Ribot**, Présidence du Conseil et Finances.  
**Georges Leygues**, Intérieur.  
**Poincaré**, Instruction publique et Beaux-Arts.  
**Trarieux**, Justice.  
**Hanotaux**, Affaires étrangères.  
**Général Jamont**, Guerre.  
**Amiral Besnard**, Marine.  
**Chautemps**, Colonies.  
**André Lebon**, Commerce.  
**Dupuy-Dutemps**, Travaux publics.  
**Gadaud**, Agriculture.

Le nouveau Cabinet comprend huit membres du Parlement — dont six députés et deux sénateurs, MM. Trarieux et Gadaud — et trois ministres qui n'appartiennent pas aux Chambres.

Sur les huit ministres qui font partie du Parlement, deux appartiennent à la Gauche radicale de la Chambre, MM. Dupuy-Dutemps et Chautemps, et les six autres aux groupes gouvernementaux de la Chambre et du Sénat. MM. Ribot et Poincaré représentent plus particulièrement les républicains de gouvernement, et MM. Georges Leygues et André Lebon l'Union progressiste du Palais-Bourbon.

On peut donc, en raison de la soif actuelle de tranquillité, supposer vraisemblablement au Cabinet Ribot trois mois d'existence dans le futur.

## MINISTRES TOUT NEUFS

### LE GÉNÉRAL JAMONT

Le général Jamont, le nouveau ministre de la guerre, né le 19 juillet 1831 dans une petite commune de la Loire-Inférieure, est entré à l'École polytechnique en 1850 et en est sorti en 1852 comme officier d'artillerie. Lieutenant en 1854, décoré en 1855, capitaine en 1859, il est fait officier de la Légion d'honneur en 1860 sur le champ de bataille de Paikao.

A peine revenu en France, il part pour le Mexique, se distingue dans de nombreux combats et obtient le grade de chef d'escadron.

Chef d'état-major de l'artillerie du 2<sup>e</sup> corps en 1870.

Nommé lieutenant-colonel en 1874, colonel en 1876, général de brigade en 1880, de division en 1883, le général Jamont s'embarque presque aussitôt pour le Tonkin et y exerce l'interim du commandement en chef.

Commandant de la 21<sup>e</sup> division d'infanterie à Nantes en 1887, du 1<sup>er</sup> corps d'armée à Lille de 1888 à 1890, puis du 6<sup>e</sup> corps d'armée à Châlons-sur-Marne depuis 1890.

C'est lui qui fut chargé de remettre à l'armée allemande, à Amanvilliers, en 1893, les restes des soldats prussiens inhumés en France.

### L'AMIRAL BÉSNARD

Né en 1833, le nouveau ministre de la marine, hier encore préfet maritime à Brest, a fait au ministère de la marine une courte appari-

tion comme chef de cabinet du ministre Gougeard, dans le ministère Gambetta.

Comme campagnes de guerre, il compte celles de Crimée, d'Italie, de Chine et de Cochinchine.

Lieutenant de vaisseau en 1861, chevalier de la Légion d'honneur en 1863, il a pris part aux opérations de la défense nationale, en 1870, comme chef d'état-major de la division de Bretagne que le capitaine de vaisseau Gougeard commandait, et il a gagné la rosette d'officier sur le champ de bataille du Mans.

Commandant en 1883, contre-amiral en 1886, il a été fait vice-amiral en 1892.

### M. TRARIEUX

Ancien membre de l'Assemblée nationale, puis sénateur de la Gironde, M. Trarieux est l'un des « orateurs » du Sénat. Il est arrivé au Parlement précédé de la réputation d'éloquence qu'il avait acquise au barreau de Bordeaux dont il fut bâtonnier.

M. Trarieux est, dans toute l'acception du terme, homme de gouvernement.

### M. CHAUTEMPS

Un Savoyard, de taille moyenne, fort, chauve, la barbe clairsemée, l'œil vif.

Docteur en médecine. Ancien membre du Conseil municipal de Paris, dont il était président lors de l'Exposition de 1889.

Député depuis 1889, représente le troisième arrondissement de Paris — arrondissement essentiellement commercial et industriel.

A appartenu à l'Extrême Gauche, mais s'en est résolument éloigné depuis quelque temps, par esprit d'indépendance et sans doute aussi pour fuir certains voisinages politiques.

### M. DUPUY-DUTEMPS

Avocat à Gaillac (Tarn), dont il représente l'arrondissement à la Chambre depuis 1889, il s'est surtout occupé au Palais-Bourbon des questions judiciaires et fiscales. Est même membre de la commission de la réforme judiciaire et de celle de la réforme de l'impôt. A été rapporteur l'un projet de révision des droits de succession.

Esprit judicieux. Grande honnêteté méritée.

### M. ANDRÉ LEBON

Un jeune, qui arrive jeune, puis que, en ne comptant qu'une quarantaine d'années — qu'il ne paraît pas, même! — et député de Parthenay (Deux-Sèvres) depuis 1893 seulement, il devient ministre après une présence de quinze mois seulement au Palais Bourbon.

Avocat, ancien membre en vue de la conférence Molé et professeur à l'École des sciences politiques, M. André Lebon est un des principaux collaborateurs de la *Revue parlementaire*.

Erudit et d'esprit très ouvert, s'est particulièrement attaché aux questions ouvrières.

### M. GADAUD

Solide Périgourdin.

Docteur en médecine — et ancien médecin de la marine, dit-on — a été député de la Dordogne — pays agricole — avant de représenter ce département au Sénat, dont il est un des secrétaires. S'est distingué parmi ses compatriotes par une horreur particulière du boulangisme.

## UTOPIE

L'utopie d'hier est la vérité du lendemain; c'est connu, archiconnu, témoin le programme de la Commune qu'on exécute, à peu près intégralement aujourd'hui, après avoir massacré cent mille hommes environ pour empêcher son immédiate application. Nous allons donc, avec votre consentement, laisser, une journée, M. Ribot patauger librement dans l'enrochement de son ministère, dont, grâce à l'énerverment général, la formation semble certaine, et nous vous supposons trop intelligent pour avoir pris une seconde au sérieux le cabinet radical Bourgeois, éphémère apparition qui ne fut que la résurrection d'un truc employé, à son avènement, par feu M. Carnot.

L'utopie dont nous parlons, notre toquade, si le mot ne vous choque point, c'est non pas le canal des deux mers, de l'Océan à la Méditerranée, mais les canaux des trois mers: de la Méditerranée à l'Océan et de la Manche à la Méditerranée.

Je vous affirme que je ne suis point rétribué pour lancer et tambouriner ces deux entreprises, la seconde sortant à peine de ma cervelle et la première n'étant encore que l'apanage d'une compagnie groupant des inconnus pleins d'imagination, d'initiative, d'audace, de bonne volonté, d'envie de s'enrichir — prétention qui n'est point condamnable tant qu'elle ne froisse point la légalité — mais complètement arriérés sous le rapport des capitaux. En outre, le canal de la Méditerranée à l'Océan est ensablé à l'avance, car on le dit patronné par M. Coustons, lequel, à tort ou à raison, n'inspire qu'une confiance très limitée aux détenteurs et manipulateurs d'argent. Entre nous, si j'étais gouvernement, quand je me laisserais à quelque idée utile et pratique, parût-elle d'une réalisation sinon impossible, pour le moins ardue, sortir-elle du crâne d'un Robert Macaire ou d'un Reinach, je la lui chiperais carrément, quitte à me laisser poursuivre en spoliation, voire en contrefaçon.

Vous m'objecterez, évidemment: « Qu'est-ce que ça nous fait le canal des deux mers ou les canaux des trois mers? Nous avons bien d'autres chats à fouetter: un Président à consolider, des tas de ministères à plâtrer ». Possible. Mais c'est précisément dans le but de stabiliser notre et votre Président, d'arrêter les dégringolades successives des cabinets, en présentant à tous les Français un objectif sérieux, que nous tentons — sans aucun espoir de succès, bien entendu — d'arrêter un instant, sur notre toquade, l'attention d'une paire, au plus, de députés.

Pourquoi ce dada trotte dans mon plafond? C'est d'une hiératique simplicité. Jeudi dernier, je parcourais une causerie scientifique du *Temps* et j'y lisais ce racontar:

« Les habitants de Chicago viennent de décider la création d'un canal au Mississippi, distant de 100 kilomètres — coût cent dix millions — pour confier leurs eaux sales au fleuve qui les roulera jusqu'à la mer. Et ce n'est qu'un commencement, un jeu d'enfant. Le canal établi (60 mètres de largeur en moyenne, 7 mètres 50 de profondeur), on s'occupera de relier le lac Michigan au bord duquel grouille Chicago avec le golfe du Mexique par une autre voie aquatique dix fois plus considéra-

ble, d'une longueur approximative de cent cinquante myriamètres au minimum: Chicago port de mer tout simplement.

Venez nous parler maintenant de Paris port de mer, quand depuis quarante ans qu'on remue ce projet, on n'a pas encore creusé deux pouces et demi de terre dans les cent quarante misérables kilomètres séparant Rouen de Paris.

Tenez: voici une chose qui fait sauter en l'air tout homme de bon sens.

Ouvrez un atlas, regardez la carte de la France. Voulez-vous de Bordeaux gagner Marseille par mer? Par terre, il y a 430 kilomètres environ de l'une à l'autre cité. Suivez le trajet du vaisseau: golfe de Gascogne, les Asturies, la Galice, le Portugal, longer l'Andalousie, passer, à Gibraltar, sous la gueule des canons anglais, côtoyer toujours l'Espagne jusqu'à Barcelone, franchir le golfe du Lion si vous n'y laissez votre cadavre, et enfin débarquer dans le port à fond de... ce qu'a dit Monselet: trajet total 360 myriamètres (je ne saurais préciser le nombre de jours et d'heures voulu pour le trajet).

Du Havre à Marseille, vous comptez, par terre, onze cents kilomètres environ; par navire, quelque chose comme 380 ou 600 myriamètres. On va plus rapidement de Toulon à la côte d'Aden qu'on ne va de Dieppe aux îles d'Hyères.

Et cela ne vous tord pas les nerfs, ne vous semble pas monstrueux! Vous trouveriez tout juste que, en cas de guerre, les Anglais nous ferment la Méditerranée et y bloquent nos escadres jusqu'à ce qu'elles y pourrissent; que les flottes du Nord ne puissent secourir celles du Midi! Laissons le côté chauvin: il y a, dans cette effrayante anomalie, autre chose.

Il y a que c'était ces deux communications des trois mers qu'il fallait ouvrir au lieu d'aller bêtement fouiller les bous du Panama pour mâcher la besogne aux Yankees et aboutir où vous savez. Suez, c'était bien. On n'aurait deux continents dont un plus d'à moitié inconnu; et il était permis de ne pas songer à la France qui, alors, ne redoutait aucune guerre et mangeait à sa faim.

Les temps sont changés. On est en République et on rencontre des gens qui ont besoin de pain. Partout, on demande un travail qui se cache: et les aliments regorgent, parce qu'on n'achète ni farine, ni boisson, parce que l'argent manque et qu'on ne consomme pas.

Monsieur le nouveau Président, messieurs les ministres, messieurs les députés, voici votre devoir tout tracé: compensez Panama, fournissez le moyen de se rattraper à l'épargne populaire ignoblement grugée.

Les uns décretez au galop, les autres approuvez non moins rapidement, la création des deux canaux de l'Océan et de la Manche à la Méditerranée. Vous assurez des abris à nos marins en cas de défaite et, ce qui vaut mieux que la gloire, vous donnez pendant 45 à 20 ans du travail et du pain à des millions de compatriotes. Détourner les mers, les amener au centre de notre pays, décupler sa fertilité, tripler les moyens de transport, contraindre les Compagnies des chemins de fer à réduire leurs tarifs, ceci présente une autre portée que les chiots du capitaine Roudayre. On se débarrassera du protectionnisme, on épuisera tout le blé, tout le



vin de la France; on sera même obligé d'en quêrr à l'étranger puisque, tout le monde bûchant et piochant, tout le monde consommera. Occupez-vous, donnez-nous de la besogne, une besogne utile à tous, nationale, nous grandissant tous, vous et nous. Quand nos ouvriers auront la pioche ou quelq'antre outil au bout des poings et, au cœur, la certitude de la vie matérielle, je vous prie de croire qu'il ne fera pas bon pour les Guesde et les Faberot de venir les déranger de leur « turbine » sacré.

Mais c'est trop beau, trop simple, trop raisonnable, trop nécessaire. A l'eau, les canaux! Enfouir des ministères mort-nés, enter et entasser des Dupuy sur des Bourgeois et des Méline sur des Ribot, pour les retourner et mettre dessus celui qui se trouvait dessous, voilà présentement, semble-t-il, la seule tâche digne de l'homme, du patriote et du citoyen! Misère et pitié!

## INFORMATIONS

### Mort de M. de Giers

M. Nicolas de Giers, l'illustre diplomate russe et ami de la France, est mort samedi dernier.

### Déjà!

On annonçait hier que M. René Goblet se proposait d'interpeller dès aujourd'hui le nouveau cabinet sur la politique intérieure.

### Les obsèques du cardinal Desprez

Les obsèques du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ont été célébrées samedi matin.

Une foule énorme se pressait sur le parcours du cortège, dont faisaient partie les magistrats de la Cour et des tribunaux, les professeurs des facultés et une députation des professeurs du lycée en robe.

Le préfet de la Haute-Garonne et le général en chef tenaient deux des cordons du poêle.

Le deuil était conduit par le neveu du défunt, commandant au 17<sup>e</sup> dragons.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la métropole par le cardinal Bourret.

Quatorze cardinaux, archevêques et évêques y assistaient. Un clergé innombrable accompagnait le corps.

Tous les magasins étaient fermés; ceux qui se trouvaient sur le parcours étaient tendus de deuil.

Selon le testament du regretté cardinal, on ne lui a pas rendu les honneurs militaires.

### La maladie de M. Emile Ollivier

M. Emile Ollivier est gravement malade en ce moment au château de la Moutte qu'il habite depuis plusieurs années, à quatre kilomètres de Saint-Tropez (Var).

Quoique le caractère de la maladie de M. Emile Ollivier soit gardé secret, son état inspire à son entourage de vives inquiétudes.

### L'Exposition de Bordeaux

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

Vu la loi du 27 décembre 1894, portant ouverture au ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, d'un crédit supplémentaire de 95,000 fr., pour subvention à l'exposition internationale de Bordeaux;

Sur la proposition du directeur du commerce extérieur,

### Arrête :

Il est institué au ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, une commission chargée d'émettre un avis sur la répartition des crédits destinés à dégrever les associations ouvrières de production et les sociétés coopératives de consommation qui prendraient part à l'exposition internationale de Bordeaux.

### Un vol au musée du Louvre

Le musée du Louvre vient d'être victime d'un vol, dû à l'insuffisance du nombre de gardiens.

La salle du rez-de-chaussée, occupée par la sculpture française du dix-neuvième siècle, renferme, encadrés dans une douzaine de panneaux, une centaine de médaillons de bronze légués par David d'Angers au musée.

Un de ces médaillons, représentant Goethe, a été descendu au moyen d'un ciseau à froid et soustrait, pendant que le gardien se trouvait dans une salle voisine dont il a la surveillance également.

### La veine des Bordelais

On annonce de Bordeaux la mort, à l'âge de soixante-quatre ans, de M. Adolphe Godard, frère de M. Camille Godard. M. Camille Godard avait laissé, en mourant, en 1881, à la ville de Bordeaux, 5 millions environ. Les revenus de cette dotation devaient être employés à l'embellissement de la ville et à la création d'œuvres utiles.

Sur ces revenus a été acheté et tracé le Parc bordelais. Sur ces mêmes revenus sera imputée la dépense d'érection du magnifique monument aux Girondins, en cours d'exécution sur l'esplanade des Quinconces.

M. Adolphe Godard laisse une fortune d'une quinzaine de millions qui revient également à la ville.

« Mince de chance! » les Bordelais!

### Abaissement des tarifs entre la France et la Russie

Saint-Petersbourg, 25 janvier. — Des pourparlers préliminaires viennent de s'ouvrir entre l'ambassade de France à Saint-Petersbourg et le ministère russe des finances, en vue d'une révision du traité de commerce franco-russe conclu en 1893.

Cette révision doit avoir pour objet l'abaissement des tarifs douaniers russes sur un grand nombre de produits d'origine française, ainsi que, pour la Russie, l'abaissement des droits perçus en France sur les céréales russes.

### Au Tonkin

Dans la nuit du 7 au 8 décembre, des pirates ont attaqué le village de Xuan-Lan, à 6 kilomètres de Mui-Ngor, et enlevé beaucoup de bétail. Toutes les nuits, on entend des coups de feu aux environs de Monkay et, le lendemain, on apprend l'enlèvement de quelques femmes ou d'un certain nombre de bestiaux.

Un combat très violent a eu lieu à Tuyen-Quan entre nos troupes et les pirates. Dans la nuit du 8 au 9 décembre, la garnison de cette forteresse a été réveillée par une insurrection. 400 hommes, commandés par le capitaine Alix, ont engagé un combat terrible contre les 800 pirates qui attaquèrent la place.

Le chef de bataillon Thomasset, commandant la région a envoyé immédiatement des renforts. Le capitaine a repris alors une offensive vigoureuse et s'est lancé à la poursuite des pirates qu'il a complètement battus et dispersés.

Un ordre du jour a félicité les troupes qui ont combattu pendant 28 heures, sans prendre ni nourriture ni repos.

## Dernières Nouvelles

### Modification dans le Ministère

M. le général Jamont, auquel avait été offert le portefeuille de la guerre, a été reçu, hier matin, par M. le Président de la République et a déclaré nettement qu'il ne croyait pas pouvoir accepter d'entrer dans le cabinet.

Il a soutenu qu'il lui était difficile, même impossible, de rompre avec tout son passé de soldat à la fin de sa carrière militaire; que, d'ailleurs, il ne connaît rien des affaires gouvernementales, des débats parlementaires, des partis politiques, et que ce n'est pas à soixante-huit ans que l'on peut se risquer dans ces milieux ni assumer de ces responsabilités.

Il a rappelé, d'ailleurs, qu'il avait déjà décliné pareille offre, plusieurs fois, notamment lorsque Gambetta voulait le prendre dans son cabinet.

Le ministère de la guerre est offert, actuellement, au général Hervé, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée.

### Une catastrophe en Perse

#### 2,000 victimes

Un épouvantable tremblement de terre a eu lieu à Kuchan (Perse).

Un grand nombre de personnes ont péri; 600 ont été ensevelies sous les murs de la mosquée et 600 autres dans divers établissements de bains.

L'eau et les vivres ont manqué pendant trois jours.

Il ne reste rien debout.

Les habitants terrifiés se blottissent les uns contre les autres en plein air, sans aucun abri.

Des médecins russes sont partis d'Askabad pour porter secours aux victimes de la catastrophe.

### BULLETIN FINANCIER

26 janvier 1895.

Malgré la lourdeur du marché de Londres qui a pesé au début sur les cours, les tendances générales sont favorables. Le comptant continue à faire son œuvre lentement mais sûrement. On dit que M. Ribot a accepté la mission de former un ministère, sa nuance paraît être mieux acceptée par la Bourse que celle de M. Bourgeois. Du reste on finit sur notre place à se désintéresser de la politique, c'est l'abondance de l'argent qui tient le marché.

Le 3 0/0 finit à 102.42 1/2.

La lourdeur du marché de Londres, lourdeur qui paraît vouloir en vue de la liquidation, a influencé quelques fonds internationaux. L'Extérieure est à 73.50. Réaction assez sensible du Turc à 26.47. On dit que le conseil d'administration de la Banque ottomane convoqué pour émettre un avis consultatif sur l'opportunité de l'augmentation du coupon des fonds Turcs, a remis sa décision à une prochaine réunion.

L'Italien est ferme à 86.05.

L'impression de lourdeur qui régnait sur les sociétés de crédit tend à se dissiper. Le Crédit Lyonnais est à 826.25.

Suez très ferme à 3.080.

En résumé, la semaine finit bien et fait bien augurer pour la liquidation de fin janvier.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### La température

La neige, pressentie depuis quarante-huit heures, s'est abattue sur notre contrée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, elle a commencé à tomber par petits flocons serrés jusqu'à environ deux heures du matin. A partir de ce moment, la neige est tombée en telle abondance qu'il y en avait hier matin, en maints endroits, trente et quarante centimètres.

Aujourd'hui, le froid est très vif. Le thermomètre est descendu à 7 degrés. Un brouillard épais règne sur la ville et sur toute la vallée de la Loire.

### MÉDAILLES D'HONNEUR

(Officiel du 27 janvier)

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — M. Hubert (Arsène), capitaine à la compagnie de sapeurs-pompiers de Saumur; 16 juillet 1894;

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — M. Maurat (Charles), lieutenant à la même compagnie; 16 juillet 1894;

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — M. Lamie (Etienne), sapeur à la même compagnie; 16 juillet 1894;

Se sont tout particulièrement distingués en combattant un violent incendie.

## AU MOULIN

Je reviens à ma nourrice. Heureusement pour Périne qui faillit laisser sa raison dans cet afflux de calamités, M<sup>me</sup> de Nesves accoucha de sa fille Andrée en ce moment et supplia la meunière de prêter le soin à cette frêle bimbine que la mère ne pouvait nourrir faute de lait et qu'on s'attendait à voir passer dès la première convulsion. La déolée reporta sur l'enfant de son amie ses maternités brisées et ne la restitua — sous la réserve formelle de voir son nourrisson trois fois par semaine — que lorsque la fillette eût dépassé sa troisième année et que le médecin la déclara complètement hors de danger.

De même que Louise de Nesves avait été la marraine du premier garçon de Germain et de Périne Boyer, de même la meunière dut être, par les volontés paternelle et maternelle, marraine de M<sup>lle</sup> Andrée. Mais M<sup>me</sup> la marquise

d'Avrolles multiplia tellement ses crises nerveuses causées par cette dérogation aux usages nobles, qu'on pria la meunière d'inventer un prétexte quelconque pour abliquer. Périne souscrivit au désir de M<sup>me</sup> de Nesves qui lui écrivit : « Merci de ton sacrifice qui me lie » encore plus vivement à toi. Si tu n'es pas » la marraine de fait, légale, tu es, pour mon » mari et pour moi, la marraine de droit et » de cœur ».

\*\*\*

Cadette, la jument grise, trotte allègrement sur une berge, et, allumant le caillon à ses fers, trille des hennissements déliés au râtelier. Sous la flambée argentée de l'après-midi, la Mirette glisse pareille à une coulée chiffonnée de rognures de satin blanc. M<sup>me</sup> de Nesves boit la fraîcheur de la rivière, la senteur anère des oseraies, des menthes, et contemple, silencieuse, les prunelles écarquillées, la vie de l'eau qui ronfle et caquette contre une épanfrure de lave, sur la crête pirraillieuse des baissières, ou filtre son éve tail de cristal à travers les planches d'un pertuis. Ici, l'épinoche effronte griffe la face huileuse d'un dormant, tandis que des « malets » tournent gravement en rond, déployant paresseusement leurs na-

gevires. La-bas, des ablettes pétilent et dansent au-dessus d'une cascade sableuse; une perche de bronze, cerclée d'un triple anneau de charbon, rumine et guette au bout d'une trainasse étirée et trisée alternativement. Un brochet se berce et sommeil mi-abrité sous la feuille pesante du nénuphar. D'espace en espace, une joncière tantôt plie à l'étreinte du courant, tantôt se redresse en sifflant. Des bourbeaux semblables à une touffe d'épis en laine verte oscillent, se conchent et rebrousseent contre le talus, secoués de temps en temps par un plongeon de carpe qui, barbotant du museau la vase, expire des cloches d'air ou déterre un croûton limoneux, quelque chose comme une bourre de velours cul de bouteille, brandillante, cahotée dans son trajet à la surface où elle prend son équilibre final. Un banc de frai grouille et braille ainsi qu'un jet d'épingles en étain.

Les mains croisées comme dans une prière, M<sup>me</sup> de Nesves pousse des oh! et des ah! d'admiration. Puis, ce cri de triomphe jaillit de sa bouche :

— Miss Clair, voici le moulin! voici Baptiste!

— Nous sommes arrivées, mes enfants, clame Périne non moins heureuse que l'enfant.

Baptiste, venez nous aider. Andrée vous attend.

Baptiste bondit jusqu'au marchepied de la carriole.

— Andrée, patronne, ma Jemoiselle, enfin! je m'inquiétais déjà.

— Oh! me voilà, cette fois, mon ami Baptiste, bredouillai-je en lui tendant les bras.

— Et, cette fois, vous ne nous quitterez plus, chère mignonne? questionna Tranquille aux yeux.

— Nous causerons de cela plus tard, élude la meunière. Provisoirement, descendez la petite, et vous déchargerez ensuite les bagages.

Périne saute à bas de la voiture. Baptiste lui serre les doigts.

— Bonjour, maîtresse. Je ne vous demande pas si tout marche bien : le bonheur luit en plein sur votre figure. Permettez, Andrée, que j'offre le poing à votre compagne que je n'ai pas l'honneur de connaître. Là... attention. Ma Jemoiselle, je vous salue de tout cœur pour votre bienvenue.

— Monsieur! susurre Miss Clair, quelque peu effarée de cette large bonhomie.

— Oh! Monsieur! Il n'y a pas de Monsieur, ici. Je me nomme Baptiste ou Tranquille, au



M. A. 2<sup>e</sup> classe. — M. Roy (Sébastien-Ambroise), sergent à la compagnie de sapeurs-pompiers de Beaufort; 1876-1894, 18 ans de services dévoués : belle conduite au cours d'un violent incendie.

#### Mentions honorables

M. Guillon (Louis), caporal à la compagnie de pompiers de Saumur; 16 juillet 1894;

M. Renaud (Joseph), caporal à la même compagnie; 16 juillet 1894;

M. Verger (Edmond), sapeur à la même compagnie; 16 juillet 1894;

Se sont tout particulièrement distingués en combattant un violent incendie.

Tous nos compliments affectueux, avec une bonne poignée de main, à nos amis les pompiers.

#### Conseils municipaux

Les Conseils municipaux des communes du département se réuniront, pour la session ordinaire de février, le dimanche 3 du même mois.

Cette session pourra durer quinze jours; elle sera close le 17 février.

### SAUMUR

#### Acte de courage

Vendredi dernier, dans la soirée, un jeune homme âgé de 18 à 20 ans, M. Hirlam, employé rue d'Orléans chez M<sup>me</sup> veuve Simon, saisisait par la bride, au péril de sa vie, devant le magasin de sa patronne, un cheval emporté. Projeté violemment contre la maison de M. Baron avoué, M. Hirlam se laissa traîner, sans lâcher prise, jusque sur la place Dupetit-Thouars, où s'arrêta l'animal enfin maîtrisé par la vigoureuse poigne du jeune employé.

M. Hirlam n'a point été blessé. Intempe aussi est le cheval. Le dommage se borne au bris des brancards de la voiture à laquelle la bête était attelée.

Nos félicitations à M. Hirlam.

#### Nouvelles arrestations

La police a coffré trois nouveaux complices — dont un pesant 150 kilos — dans l'affaire dite « l'auberge du Petit-Tonneau » dont l'instruction se poursuit avec une grande activité.

#### La Croix Rouge

Nous apprenons que le Comité de Saumur (Société de la Croix Rouge française de secours aux Blessés militaires des armées de terre et de mer) s'est réuni vendredi dernier, et a décidé de prélever sur son fonds de réserve une somme de quatre mille francs destinée à l'acquisition d'objets divers qui seront envoyés à nos troupes à Madagascar.

choix. Je vous excuse aujourd'hui, puisqu'on se rencontre pour la première fois. Mais si, demain, vous me donnez encore du « Monsieur », si vous ne dites pas Baptiste tout court, en vraie camarade, on se fâchera.

— Allons, bavard, fini-sez vos contes, dit M<sup>me</sup> Boyer. Occupez-vous de M<sup>lle</sup> Andrée.

Baptiste ouvre ses bras; je m'élançai au cou du farinier qui m'étouffait contre sa poitrine.

— O chérie, que vous êtes grande et belle! Je n'oserai plus jamais vous porter.

— Si. Porte-moi comme autrefois, quand tu m'appelais « ton petit sac de blé ».

— Bien vrai! vous êtes encore « mon petit sac de blé »? Alors, hop!

Et me soulevant comme un fêtu, Baptiste m'assied sur son épaule droite.

— Andrée! Mademoiselle! proteste l'institutrice indignée de ce mode de transport. Descendez... c'est inconvenant... je ne souffrirai pas...

(A suivre.)

A. M.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 27 Janvier 1895

Versements de 97 déposants (15 nouveaux), 41,757 fr.

Remboursements, 49,400 fr. 21

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

### Bureau de Bienfaisance de Saumur

En présence du froid rigoureux que nous subissons et qui réduit à la plus profonde misère, par la suspension des travaux, un si grand nombre de familles d'ouvriers, MM. les Administrateurs du Bureau de bienfaisance adressent un appel pressant à la charité publique, afin de venir en aide aux nombreuses victimes de cet hiver.

A cet effet, une liste de souscription est ouverte, à la Mairie, où chacun pourra déposer son offrande au profit des familles nécessiteuses, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Les personnes qui voudraient faire des dons de vêtements ou d'aliments pourront s'adresser à M<sup>me</sup> la Directrice du Bureau de bienfaisance, rue du Prêche, qui se chargera de les distribuer aux nécessiteux, ou enverra ces derniers chez les donateurs, si ceux-ci préfèrent distribuer leurs dons eux-mêmes.

M<sup>me</sup> la Directrice tient également à la disposition des personnes charitables, au prix de 10 à 15 centimes, des bons du fourneau économique au moyen desquels les malheureux qui en seront pourvus pourront se faire délivrer des aliments chauds et réconfortants.

#### Reconstitution du vignoble en Maine-et-Loire

Dans la liste des récompenses qui ont été décernées, par la Commission de répartition, aux propriétaires ou fermiers ayant pris part au concours de reconstitution du vignoble en Maine-et-Loire, à l'aide des cépages américains greffés en cépages français, nous remarquons les noms suivants :

##### Objet d'art

M. Poulain Jules, château de la Saulaie, commune de Martigné-Briand, objet d'art, et pour M. Maquin Louis, vigneron chef, attaché au vignoble de la Soucherie, commune de Beaulieu, 100 francs.

##### Primes en argent

M. le docteur Godard Hippolyte, à Tigné, 325 fr., et pour M. Coulbault, vigneron chef, 50 fr.

M. Gondoin Pinson, à Montsoreau, 225 fr.  
M. Vannier Pierre, au Thourel, 150 fr.

##### Encouragement

M. Maugin Louis, à Montilliers, 50 fr.

### SAINT-PAUL-DU-BOIS

#### Guerre d'homonymes

Dans l'après-midi du 24 janvier, M. Pierre Gautreau, fermier à Manrepas, commune de Saint-Paul-du-Bois, creusait, à la limite de son champ, un fossé pour empêcher le passage dans ce champ des charrettes sortant du bois Rortreau.

Son laï, des homonymes, fermiers également à Maurepas, Mathurin Gautreau et ses fils, conduisant deux charrettes, tentèrent, malgré la défense de Pierre Gautreau, de franchir le fossé qu'ils comblèrent avec des fagots. Une première voiture passée, Pierre voulut faire reculer les bœufs de la seconde en les frappant sur le museau. Alors, Mathurin et ses garçons le saisirent à la gorge et le renversèrent, à moitié étranglé, sur le sol où il resta évanoui jusqu'à ce qu'on vint à son secours.

Dans l'enquête ouverte par la gendarmerie, Mathurin reconnut avoir serré la gorge de Pierre « parce que celui-ci battait l'un de ses garçons ».

M. de Saint Exupéry, lieutenant au 133<sup>e</sup> de ligne, a été désigné par le sort pour faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar.

Nous apprenons que le distingué éleveur M. Finot-Provost vient de faire don d'un cheval à l'Institut Pasteur pour la production du sérum.

#### Les Cépages exotiques

Par arrêté en date du 15 janvier courant, M. le préfet de Maine-et-Loire a autorisé en vertu de la loi du 3 août 1891, la libre circulation des cépages exotiques sur le territoire de la commune de Soucelles.

#### Accident mortel

Le 18 janvier dernier, vers 6 heures du soir, un sieur Déméocq, carrier, âgé de 38 ans et père de 7 enfants, demeurant à Mirebeau, travaillait, dans une carrière souterraine d'Usseau, à l'extraction de blocs de pierre, quand, par suite d'une imprudence, un énorme bloc se détacha et s'abattit sur l'infortuné ouvrier.

Le malheureux fut tué sur le coup et littéralement mis en bouillie, car le bloc de pierre pesait plus de 1200 kilos.

### État Civil de Saumur

#### NAISSANCES

Le 25 janvier. — René-François-Gabriel Brisset, à l'Hospice.

Le 26. — Maurice-Emile Oger, hameau de Beaulieu.

#### Publications de mariage

Jean-Gustave Jouet, aide-major de 1<sup>re</sup> classe à l'École de cavalerie, à Saumur, et Louise-Camille Lefèvre, sans profession, à Paris.

Hippolyte-Gaëtan Dubreuil, négociant, à Souché (Deux-Sèvres), et Clémentine Garnier, marchande, à Saumur.

#### DÉCÈS

Le 27 janvier. — Augustine-Henriette Mercier, 6 ans, rue Brault, 4.

Le 28. — Pierre Levet, journalier, 36 ans, époux de Marie Authier, rue des Moulins.

#### Ordonnances des Médecins

Les sommités médicales préconisent les huiles du Congo, préparées par Victor Vaisster, pour augmenter la beauté, la souplesse, le brillant, l'épaisseur et l'abondance de la chevelure. Ces huiles communiquent à la tête un parfum fin, agréable et suave.

A quoi le *Tapiora Rils* doit donc sa réputation? demandait-on : à ce qu'il est le meilleur, tout simplement. Essayez-en et vous verrez.

### LA PETITE SCIENCE

#### LA CONSERVATION DES RAISINS

Le commerce des raisins conservés est devenu très important dans ces dernières années. Sans parler des « forceries » du Nord, de Belgique et d'Angleterre, dans lesquelles on produit du raisin frais en toute saison, on fait usage de procédés de conservation variés pour mettre sur les tables, sans considération de date, cet excellent dessert.

Dans les environs de Marseille, on obtient de bons résultats en conservant les raisins au moyen de la poudre de charbon de bois. Ce procédé est aussi usité pour les raisins renommés de Thomery; mais il nécessite l'installation de locaux frais et bien secs, à double paroi, assez coûteux.

Le froid donne, cela va sans dire, des résultats excellents, mais il nécessite la disposition d'usines frigorifiques que l'on est loin d'avoir toujours sous la main.

MM. Nanot, directeur de l'École d'horticulture de Versailles, et Petit, viennent d'indiquer une nouvelle méthode pour la conservation des fruits, en général, et du raisin en particulier. M. Tisserand l'a présentée, avec de justes éloges, à la Société nationale d'horticulture. Voici en quoi elle consiste :

M. Petit a remarqué qu'en maintenant les fruits, les raisins, par exemple, dans un endroit clos où se répandaient des vapeurs d'alcool, ces fruits se conservaient.

Le 31 octobre 1894, c'est-à-dire à une époque très tardive, des raisins de chasselas étaient cueillis et placés dans une cave fermée aussi bien que possible par une simple porte de bois; dans la cave, on mettait un bocal renfermant 100 centimètres cubes d'alcool, les raisins étaient déposés sur des frisures de bois; dans deux autres caves identiques, l'une fermée, l'autre ouverte, mais où il n'y avait pas d'alcool, on disposait de même des raisins. La température de ces caves était de 8 à 10 degrés.

Le 20 novembre, dans la cave ouverte et dans la cave fermée où il n'y avait pas eu de vapeurs alcooliques, les raisins étaient gâtés,

pourris, tandis que dans la cave où l'on avait placé de l'alcool les raisins étaient de toute beauté, totalement dépourvus de moisissures.

Le 7 décembre, ces raisins avaient encore une très belle apparence; dégustés par de fins connaisseurs, ils ont été trouvés exquis, ayant toute leur saveur.

Heureux connaisseurs! En les félicitant, nous ferons ressortir, avec M. Tisserand, la simplicité de ce mode de conservation qui ne nécessite pas de construction spéciale. Il suffit, dans un local à température basse régulière, d'enfermer les raisins dans des compartiments clos en y mettant de l'alcool à évaporer dans un bocal. Peut-être même suffirait-il d'imprégner d'alcool les bois sur lesquels on dépose les raisins à momifier. Par une juste revanche, le raisin devient alcoolique à souhait: c'est « bien son tour », comme le dit le terme populaire, d'absorber de l'alcool de grains et de mélasse, après être resté si longtemps en grève pour nous fournir de l'esprit de vin.

Nous souhaitons bonne chance au procédé français de conservation de MM. Nanot et Petit.

Les trahisons de l'enseigne :

Une pension de jeunes filles est voisine d'un charcutier. Et les deux enseignes juxtaposées forment cette phrase :

Pension de jeunes demoiselles. A la renommée des bonnes langues.

### MARCHÉS

DOUÉ, 21 janvier.

Froment, l'hectolitre, 13 50 à 12 75. — Seigle, 8 à 8 25. — Orge, 7 75 à 8 fr. — Pommes de terre, 4 75 à 5. — Bœuf, le kil., 1 70. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 20. — Porc, 2 fr. — Poulets, la couple, 3 50 à 4 50. — Canards, 4 à 5. — Oies, la pièce, 5 à 6. — Dindes, 6 à 7. — Pigeons, la couple, 1 50 à 2 fr. — Œufs, la douzaine, 0 85 à 0 90. — Beurre, le 1/2 kil., 0 95. — Foin, les 100 kil., 4 50 à 5 fr. — Paille, 4 à 4 50.

### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

Lundi 28 janvier 1895

## La Fille de Madame Angot

Opéra-comique en 3 actes.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph<sup>ie</sup> DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.



# ERRATUM

C'est par erreur que la vente sur saisie immobilière, requête de M. de la Roche contre M. de Vover, dont l'insertion a paru dans le journal l'Echo Saumurois du 24 de ce mois, a été indiquée pour le Samedi dix-sept février. C'est Samedi seize février qu'il faut lire.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

## A VENDRE

A l'Amiable

Pour cause de départ

## UNE MAISON

Située au bourg des Rosiers, sur la place, servant d'hôtel, avec ou sans le matériel

Facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire.

## A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

## UNE MAISON

Située au Pont Fouchard, sur l'ancienne route de Doué.

Habitation et servitudes, avec bon jardin contenant environ 18 ares, serre, puits. Le tout aménagé pour le jardinage.

Bien achalandé. — Suite d'affaires après décès.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve ALBERT, y demeurant.

## A CÉDER

### CAFÉ du Théâtre

LONG BAÏL

S'adresser au CAFÉ, PLACE DE LA BILANGE, 6, SAUMUR.

## JARDIN

A LOUER DE SUITE

Au centre de la ville. Prix modérés.

S'adresser à M. GOBLET-MAHOU-DEAU, négociant rue Nationale.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

# IMBERT FILS

**Comestibles de choix**  
 Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20<sup>c</sup>  
 Saucissons et cervelas fumés.  
 Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.  
 Poitrine fumée, Jambon d'York.  
 Caviar de Russie  
 Anchois de Norwège.

**FRÈRES :** Camembert, Brie, Pont Lévêque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

Commodité, Économie

## LESSIVE MAGIQUE

### FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
 Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
 Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
 Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVÉAU

### ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 50, rue Saint-Jean, SAUMUR

## MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre.      26 litres pour 25  
 — blanc 45 c. —      Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins ANDRIEUX.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

## A. BOURDOIS, TRAITER

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
 Pâtés et terrines de Foies gras de Biffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
 CARTES D'ADRESSES  
 ÉTIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS  
 TÊTES DE LETTRES  
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
 AVIS DE TRAITES — MANDATS  
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
 REGISTRES  
 LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
 FAIRE-PART NAISSANCE  
 CARTES DE VISITE  
 AFFICHES — PROSPECTUS  
 PROGRAMMES DE FÊTES & SOIRÉES  
 PRIX-COURANTS  
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
 CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>e</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —  
 Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

## CHEMINS DE FER

### LIGNE DE L'ÉTAT

#### PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	S. dir.	Expr.	Expr.	Omn.	Omn.
	matin	soir							
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55	11 25	
Chartres	6		9 34	10 18	2 48	11 21	9 41	1 33	
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54	2 57	
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32	4 53	
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10			5 26	
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40			5 56	
Lumières-Bouton		11 29		3 19	7 49			6 06	
Vernantes	9 55	11 41		3 52	8			6 16	
Blou	10 12	11 52		4 13	8 10			6 26	
Vivv	10 27	12	1 30	4 31	8 17			6 33	
SAUMUR (Orl.) arr.	10 16	12 13	1 40	4 04	8 29	3 05	1 40	6 44	
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55	6 54	
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26		4 26	8 41			7 01	
SAUMUR (État) ar.	matin	12 37		4 39	8 52			7 12	
(départ)		12 40		4 45	9 05			7 12	
Nantilly (départ)		12 42		4 47	9 07			7 14	
Chacé-Varrains		12 43		4 48	9 08			7 15	
Brézé-Saint-Cyr		12 44		4 49	9 09			7 16	
Montreuil (départ)		12 45		4 50	9 10			7 17	
Thouars		12 46		4 51	9 11			7 18	
Niort		12 47		4 52	9 12			7 19	
Saintes		12 48		4 53	9 13			7 20	
Bordeaux		12 49		4 54	9 14			7 21	

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

#### BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Expr.	Semi-Expr.	Expr.	Omn.	Mixte
	matin	soir							
Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Saintes			6 20		7 45			4 15	
Niort		5 15	10 42		11 25	2 36		5 46	10 35 11 53
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 46	10 35	11 53	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 11			9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 18			9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 24			9 41
SAUMUR (État) ar.	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
(départ)	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16			soir
SAUMUR (Orl.) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
Vivv	7 56	11 34		3 18		6 43			
Blou	8 4	11 41		3 26		6 52			
Vernantes	8 15	11 52		3 30		7 6			
Lumières-Bouton	8 26	12 03		3 41		7 20			
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 31	11 44		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Château-du-Loir	9 13	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Courtalain (départ)	12 1	3 18	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 51	5 10	6 15	

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Expr.	
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2
Nantes (départ)	matin	matin	soir	soir	matin	soir	soir	soir	soir	soir
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35		
La Ménitré	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1		
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41		6 13				
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22				
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31				
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23		
(départ)	7 15	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28		
Varenes	7 59	11 26	1 10	4 41		7 15				
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47		
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 40	6 23	8 29	12 14	3 13		
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06		
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5	8	10 39		

### PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct.	Expr.	Omn.		Expr.		Mixte	Expr.
	1	2			1	2	3	4		
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18		
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 53		
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31		
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 51		12 22	3 51		
Varenes	7 51	10 19		6 29	8 16		12 39			
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6		
(départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 42	1 16	1 32	4 10		
Saint-Martin	7 34			7 1	8 43		1 48			
Saint-Clément	7 40			7 7	8 49		1 57			
Les Rosiers	7 48			7 14	8 56		2 6	4 25		
La Ménitré	7 59	11 12	3 16	7 24	9 4	1 35	2 21	4 32		
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22	4 57		
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		12 14	3 50	6 15	8 16		

### LA FLÈCHE À SAUMUR

STATIONS	matin		soir	matin
----------	-------	--	------	-------